

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10383 / 100561
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
préparation des matières premières, garnissage des fonds, logistique, nettoyage des installations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
58 H, 112 F
08.08.2007–07.08.2010 (Renouvellement)
- 07-10421 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production: Finishing Operations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H, 8 F
01.08.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-10422 / 110871
CSSR SA, 1618 Châtel-St-Denis
production-stérilisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.08.2007–31.07.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10368 / 101685
Vardeco SA, 2800 Delémont
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
15.08.2007–14.08.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 07-10390 / 111023
Nokia Siemens Networks Schweiz AG, 1020 Renens VD
Nokia Siemens Network
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H, 2 F
01.04.2007–31.03.2010 (Nouveau permis)

- 07-10411 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
service de maintenance technique et mécanique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.08.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10404 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
secteur «environmental» et l«laboratoire»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
13 F
01.08.2007–01.05.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10394 / 109912
Nestlé Nespresso S.A., Paudex, 1950 Sion
Call-Center
besoins spéciaux de consommation
40 H, 40 F
20.09.2007–19.09.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10413 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production d'une protéine (facteur VIII): production et building
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
99 H, 75 F
01.08.2007–01.05.2010 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10282 / 102141
Coop, Bâle Région Suisse Romande, 1762 Givisiez
Produits surgelés
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.07.2007–30.06.2010 (Renouvellement)
- 07-10313 / 110996
Patrimoine culinaire suisse, 1006 Lausanne
Visite des artisans en boulangerie selon projet «Inventaire du patrimoine culinaire suisse»
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.05.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)
- 07-10316 / 100583
Bobst SA, 1008 Prilly
production mécanique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
530 H
30.06.2007–29.06.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10300 / 100176
Fromagerie Moléson SA, 1693 Orsonnens
préparation des commandes
besoins spéciaux de consommation
3 H
02.06.2007–01.06.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT I)

- 07-10314 / 110997
City Express Sàrl, 1020 Renens VD
Livraison express de matériel informatique: selon mandat de technicien en intervention de dépannage dans toute la Suisse.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.07.2007–30.06.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

31 juillet 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail